

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 5**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3644-2007</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>7 DÉCEMBRE 2007</i>
Pièces n°: <i>B-57</i>



**Engagement n° 5 :**

- A) Dépôt de la pièce HQD-15, Document 1, page 74 de 113, révisée  
 B) Expliquer l'écart entre les 2 prévisions de pass-on  
 (demandé par la Régie, volume 2 page 141, audience du 5 décembre)

**Réponse à l'engagement n° 5 A) :**

Le tableau 1 présente un estimé du niveau des hausses tarifaires anticipées pour les années 2009 et 2010 compte tenu de la proposition du Distributeur déposée lors des audiences.

**TABLEAU 1 : MISE À JOUR DES HAUSSES ANTICIPÉES**

	2009	2010
Revenus des ventes (sans hausse de tarif)	10 490,6	10 760,7
Revenus autres que ventes d'électricité	164,6	167,6
Ajustement - Provision réglementaire année précédente	-84,2	-48,1
<b>Revenus totaux aux fins du calcul du revenu additionnel requis</b>	<b>10 571,0</b>	<b>10 880,2</b>
<b>Revenus requis</b>		
Achats		
Achats d'électricité	5 143,4	5 282,4
Service de transport	2 650,7	2 638,7
<i>Charge locale de transport</i>	2 591,0	2 579,0
<i>Amortissement du compte de frais reportés des années 2005 et 2006</i>	59,7	59,7
Coûts de distribution & services à la clientèle		
Charges d'exploitation	1 236,3	1 265,0
Autres charges	851,8	891,6
Rendement sur la base de tarification	845,9	890,5
<b>Revenus requis</b>	<b>10 728,1</b>	<b>10 968,2</b>
Revenus additionnels requis au 1er avril	-157,1	-88,0
<b>Revenus des ventes avant hausse, excluant contrats spéciaux</b>	<b>9 597,3</b>	<b>9 825,2</b>
Hausse demandée - 1er avril	1,6%	0,9%
Revenus générés par la hausse demandée	109,0	58,7
Provision réglementaire récupérée l'année suivante	48,1	29,3

Réponse à l'engagement n° 5 B) :

Le tableau 2 reprend celui de la pièce HQD-17, Document 2, déposé lors des audiences du 5 décembre 2007.

**TABLEAU 2 : COMPTE DE PASS-ON 2007**  
(En M\$)

	R-3644-2007 (4 mois réels et de 8 mois estimés)	Proposition (9 mois réels et de 3 mois estimés)	Variation
Écart d'approvisionnement	-34,0	-100,5	-66,5
Écart volume	-66,1	-93,5	-27,4
Écart prix postpatrimonial	32,1	-7,0	-39,1
Écart revenu	-41,5	-59,1	-17,6
<i>Pass-on 2007 excluant les contrats spéciaux</i>	7,5	-41,4	-48,9

L'écart de - 48,9 M\$ entre le calcul du pass-on du dossier R-3644-2007 de 7,5 M\$ et celui de la mise à jour proposée de - 41,4 M\$ s'explique essentiellement par une diminution du coût unitaire postpatrimonial et par la réduction des volumes de consommation.

Le coût de l'énergie post patrimoniale est fortement influencé par le prix du gaz naturel. Dans la mise à jour proposée, les prix réels et prévus du gaz naturel pour la période de mai à décembre 2007 sont plus faibles que ceux qui étaient anticipés lors de la prévision d'avril 2007.

De même, la réduction des volumes de consommation réels et prévus pour la même période (mai à décembre 2007) s'explique d'abord par une baisse des activités dans le secteur des pâtes et papiers et ensuite par les conditions climatiques.

A titre d'information complémentaire, le tableau 3 présente le différentiel de GWh relatif aux écarts de volumes patrimoniaux et postpatrimoniaux, ainsi que l'écart de revenu entre le pass-on calculé sur la base de la révision d'avril 2007 et celui de la mise à jour proposée.

**TABEAU 3  
COMPTE DE PASS-ON 2007**

	R-3644-2007 (4 mois réels et 8 mois estimés) GWh	Proposition (9 mois réels et 3 mois estimés) GWh	Écart GWh
<b>Écart de volume patrimonial</b>			
Gestion horaire	-64	-206	-142
<i>(incluant ajustement taux de perte)</i>	413	483	70
<b>Écart de volume post patrimonial</b>	-721	-947	-226
<b>Écart de revenu</b>	-1 325	-1 762	-437
<b>Pass-on 2007</b>	7,5 M\$	- 41,4 M\$	- 48,9 M\$
<b>Coût unitaire moyen post patrimonial</b>	9,27 ¢/kWh	8,60 ¢/kWh	-0,67 ¢/kWh

Le différentiel en M\$ de chacun de ces écarts s'explique par la répartition des volumes d'approvisionnements par catégories de consommateurs différente du cadre de référence (D-2007-12), et par l'application des coûts unitaires patrimoniaux (conformes au décret) et postpatrimoniaux de ces catégories.

De plus, le tableau 4 concilie les volumes d'approvisionnement pris en compte dans le calcul des écarts de volume du pass-on et les volumes de consommation utilisés pour le calcul de l'écart de revenu.

**TABEAU 4  
CONCILIATION DES VOLUMES D'APPROVISIONNEMENT  
ET DE CONSOMMATION**

	R-3644-2007 (4 mois réels et 8 mois estimés) GWh	Proposition (9 mois réels et 3 mois estimés) GWh	Écart GWh
<b>Volumes d'approvisionnement</b>	173 234	172 866	-368
<i>Patrimonial</i>	166 336	166 194	-142
<i>Post patrimonial</i>	6 898	6 672	-226
<b>Moins: Interruptions</b>	-127	-127	0
Ajustement taux de perte	-413	-483	-70
<b>Volumes totaux de consommation</b>	172 694	172 257	-437

